

225C1439
FR0010641449-OP012-AS06

26 août 2025

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société

AGROGENERATION

(Euronext Growth Paris)

Complément à D&I 225C1404 du 18 août 2025

1. Le 26 août 2025, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société AGROGENERATION, en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 18 août 2025, par Oddo BHF SCA, agissant pour le compte de la société Novaagro Ukraine LLC¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) en application des dispositions de l'article 231-19, 3° du règlement général, le rapport établi en date du 25 août 2025 par le cabinet Sorgem Evaluation, représenté par M. Maurice Nussenbaum, désigné le 20 mars 2025 par le conseil d'administration de la société AGROGENERATION en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4° du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée, (en application de l'article 261-1-1, I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers ne s'est pas opposée à cette nomination), et (ii) en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, l'avis motivé du conseil d'administration de la société AGROGENERATION en date du 26 août 2025, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres AGROGENERATION sont applicables.

¹ Société contrôlée par M. Sergii Polumysnyi.